

# Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 octobre 2010

à 15h15 au château de Valençay

\* \* \*

Etat des membres du 31 décembre 2009: 122. Quorum nécessaire pour délibérer : 61. Membres présents : 36. Pouvoirs : 32. Le quorum est atteint.

Le président, Georges Lefavre, ouvre l'assemblée et suit l'ordre du jour. Il rappelle que l'assemblée a été valablement convoquée dans les délais conformément à l'article 15 des statuts et que le nombre des membres présents et représentés permet de délibérer valablement.

Il indique immédiatement que le conseil d'administration a décidé, dans sa séance du 5 octobre dernier, de ne pas utiliser le point 4 de l'ordre du jour relatif à l'assemblée générale extraordinaire étant donné que le changement des statuts n'est pas une priorité à l'heure actuelle.

## Point 1 : Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 octobre 2009

Personne ne souhaitant sa lecture, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## Point 2 : Rapport du président

Le président rappelle la tenue de l'assemblée générale 2009 de Lesdins à son domicile et aborde ensuite le déplacement à Paris organisé par Patrick Lehner qui a commencé par la Vallée aux Loups, puis l'église St Sulpice. Il rappelle les principales étapes de ce parcours mémorable sur les lieux de vie de Talleyrand (hôtel de Gournay, hôtel de Galliffet, hôtel de Talleyrand). Des remerciements sont adressés à Mme de Bagneux pour son accueil dans son château.

Le président revient ensuite sur le colloque qui a suivi le programme de visites de Paris et qui a été présidé par Françoise Aubret-Ehnert. Les actes sont en cours d'élaboration, l'impression sera disponible sous peu.

Il évoque la cérémonie d'inauguration du tombeau de Talleyrand à Valençay le samedi 22 mai. André Beau y a fait un superbe discours.

3 réunions du conseil d'administration ont eu lieu depuis la dernière AG : à Lesdins juste après l'AG du 17 octobre, à Paris le 26 février 2010 pour la préparation du colloque et du voyage et à Paris le 22 juin pour la préparation de l'AG actuelle. Une autre séance a eu lieu le 5 octobre, mais avec des effectifs réduits.

Le site Internet est géré par Françoise Aubret-Ehnert: nombre de visiteurs 28 652 visites, moyenne de 38 par jour au cours de ces derniers mois (chiffres fragmentaires, au 30 septembre). 88 878 visites depuis le 27.12.2007.

Les effectifs de l'association en progression : passage de 110 à 122 membres grâce notamment au colloque. Le souci reste les jeunes candidatures. Le dernier conseil d'administration a entériné la proposition de création de délégations régionales pour couvrir le territoire français qui ne doivent pas forcément être dirigées par des membres du conseil d'administration.

En matière de fiscalité des associations, les administrateurs engagent parfois des frais sans demander le remboursement effectif de ceux-ci et ils peuvent ainsi obtenir un dégrèvement fiscal à titre de dons. Le 15 mars 2010, une lettre a été envoyée à la direction régionale des impôts pour demander une réduction d'impôts. La réponse de l'administration est positive et elle confirme cette possibilité de déduction à hauteur de 60% des montants engagés en espèces qui se limitent aux dons, pas aux cotisations. Roland Martinet insiste sur ce résultat important qui n'est pas accordé systématiquement et rappelle qu'il concerne essentiellement les membres du conseil d'administration. L'association doit enregistrer ces frais comme des dons.

Le président rappelle ensuite la publication d'un ouvrage par Jean Tulard qui sera imprimé à la fin 2010 avec une remise de 20% sur le prix de souscription aux membres sous réserve d'une commande par l'association.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

## Point 3 : Rapport du trésorier

Annick Benoloschkin lit les états financiers et communique l'état des dépenses de la précédente assemblée générale de 7077,60€ et les recettes de 7 422,00€ soit bonus de 344,40€ Pour le voyage à Paris, les dépenses sont de 9 638,43€ avec un déficit de 328,43€ dû notamment au non-paiement à ce jour de certains montants demandés aux membres.

Les frais ont atteint 1 959€ pour les deux éditions du Courrier du Prince.

Les frais de correspondance sont à la hausse puisque plus de correspondances ont été échangées.

Dans les recettes, il faut relever le don de 300€ de Jean-Paul Gazel. Pour obtenir des subventions des conseils généraux et régionaux, il faut argumenter dans une période de réduction des budgets. M. Doucet, maire de Valençay, confirme la gratuité des locaux du château lors de la tenue de nos réunions, à titre de subvention. Total des disponibilités, 5 529,09€ à ce jour.

Les membres votent sur le rapport de la trésorière en l'approuvant à l'unanimité.

#### Point 4. Assemblée générale extraordinaire : modification des statuts

Point supprimé selon les indications citées en préambule.

#### Point 5. Renouvellement de mandats d'administrateurs

L'assemblée générale doit statuer sur le renouvellement de plusieurs mandats qui viennent à échéance. Avec la démission de Monique Carillon, le président rappelle que l'effectif était de 9 personnes jusqu'en 2008, date à laquelle 3 nouveaux administrateurs sont entrés au conseil. Jacques Brun est démissionnaire à l'heure actuelle. 8 personnes demandent le renouvellement de leur mandat lors de cette AG. Françoise Aubret-Ehnert souhaite ne plus se représenter. Les mandats de Claude Bauthéac et de Jean-Marie Bader viennent à expiration en 2011.

Les 8 candidats dont les mandats sont venus à échéance avec la présente assemblée sont réélus à l'unanimité pour une nouvelle durée de 3 ans qui viendra à échéance lors de l'AG appelée à statuer sur l'activité de la période 2012/2013, en fin d'année 2013.

L'effectif du conseil est ainsi ramené à 10 personnes du fait de la démission de Jacques Brun et du non renouvellement du mandat de Françoise Aubret-Ehnert et les statuts autorisant 12 personnes, le président demande à l'assemblée si des volontaires, membres de l'association, souhaiteraient rejoindre le conseil. Madame Christiane Collin se porte seule candidate. Le président lui fait savoir aussitôt que la totalité des membres du conseil présents à la réunion ne souhaite pas son entrée parmi eux. Madame Colin retire aussitôt sa candidature et l'assemblée n'a pas eu à débattre de celle-ci.

Le conseil se trouve donc constitué de 10 personnes dont 2 mandats viendront à échéance l'an prochain.

#### Point 6. Proposition d'activités pour 2011

Plusieurs destinations de voyage sont proposées : Etats-Unis, Italie, Pologne (Varsovie), Belgique (Gand, Bruges, Ostende), Flandre, passage par Lesdins, Lettonie (Riga en mai).

Il est précisé qu'une grande fête est prévue à Riga (Rundale, château de Mitau où a résidé Louis XVIII, Lettonie numéro 1, tombes locales). Il semble que 2011 soit une excellente opportunité en raison des festivités prévues sur place.

La Belgique vient en numéro 2 comme thème vu sa proximité et son actualité. Alexandre Belonoschkin explique qu'il n'y a aucune certitude sur la présence exacte de Talleyrand à Philadelphie.

Un nouvel exemplaire du Courrier du prince est prévu pour le début de l'année prochaine : rédaction d'articles sollicitée, discours d'inauguration de la tombe de Talleyrand d'André Beau, article de Madame von Ilsemann publié en deux fois, article de Claude Bauthéac sur Chateaubriand. Articles possibles sur l'Italie.

Un colloque sur la période américaine est proposé par Mme Collin du fait du peu d'intérêt suscité en France par cette période. A Excideuil, un comité Talleyrand s'est créé sur place, il s'occupe de la promotion d'artistes, Alain Huber propose un article sur le marquis d'Excideuil.

Les actes du colloque de Paris sont en cours de création, prix de revient de sortie de 20 euros avec spirale. On pourrait prendre une marge pour l'association.

Autre projet de Roland Martinet, décision d'une AG une fois tous les deux ans à Valençay. Il rappelle que l'on pourrait déployer des projets sur Valençay :

- plaque avec petit panneau, à poser à l'entrée à la billetterie,
- version simplifiée d'une plaquette à l'office du tourisme où 20 000 prospectus sont distribués par année, le cap des 100 000 visiteurs du château a été dépassé.

Le Maire remercie l'association pour son action.

#### Point 7. Divers

Le président invite les membres à réaliser tout de suite le versement de leur cotisation 2011 (35 euros pour une personne, 45 euros pour un couple).

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le président déclare close l'assemblée générale 2009 à 17h00.

Le Président : Georges Lefavre

Le Secrétaire : Patrick Lehner